

Renseignements à transmettre aux parents relativement à
la nature et à la période des principales évaluations

Année scolaire 2016-2017

Secteur de l'adaptation scolaire

CPF 200

(205)

Matière	Libellés du bulletin et pondération	Étapes Moment de la communication			De façon régulière, les habiletés développées et les connaissances acquises par les élèves feront l'objet d'une évaluation à l'aide d'un ou plusieurs des moyens suivants :
		1	2	3	
Français	Lire et apprécier des textes variés 40%		X	X	Tests sur les romans à l'étude Tests de compréhension de lecture Productions écrites, SAÉ, dictées Activités, contrôles, tests de grammaire Exposés oraux <ul style="list-style-type: none"> Évaluation obligatoire du MEES en écriture, qui comptera pour 20% du résultat final. Épreuve institutionnelle CSDM obligatoire en lecture (Régulation, fin de cycle), qui comptera pour 20% du résultat de la 3^e étape
	Écrire des textes variés 40%		X	X	
	Communiquer oralement selon des modalités variées 20%	X		X	
Mathématique	Résoudre une situation problème 30%		X	X	SAÉ Épreuves école <ul style="list-style-type: none"> Épreuve institutionnelle CSDM obligatoire pour les 2 compétences (Régulation, fin de cycle), qui comptera pour 20 % du résultat de la 3^e étape
	Utiliser un raisonnement mathématique 70%	X	X	X	

Anglais	Communiquer oralement 40%		X	X	<i>Travaux</i> <i>Situations de groupe et/ou individuelles</i> <i>Tests</i>
	Comprendre des textes lus et entendus 30%		X	X	
	Écrire des textes 30%	X		X	
Histoire	Histoire et éducation à la citoyenneté 100%	X	X	X	Tests, SAÉ Activités liées à des articles de sources diverses ou documentaires <ul style="list-style-type: none"> Épreuve institutionnelle CSDM obligatoire (Régulation- fin de cycle), qui comptera pour 20% du résultat de la 3^e étape
Géographie	Géographie 100%	X	X	X	Tests, SAÉ Activités liées à des articles de sources diverses ou documentaires
Science et technologie	Pratique 40%				Laboratoires <i>Travaux</i> Tests SAÉ <ul style="list-style-type: none"> Épreuve institutionnelle CSDM obligatoire (Régulation, fin de cycle), qui comptera pour 20 % du résultat de la 3^e étape.
	Théorique 60%				
Éthique et culture religieuse	Réfléchir sur des questions éthiques Pratiquer le dialogue 50%		X	X	Exercices, travaux Tests SAÉ
	Manifester une compréhension du phénomène religieux Pratiquer le dialogue 50%		X	X	
Éducation physique	Éducation physique et à la santé 100%				Tests, SAÉ, activités, journal de bord <i>Participation et effort seront aussi évalués</i> *Le costume est obligatoire à chaque cours
	Adopter un mode de vie sain et actif	X	X	X	
	Agir dans divers contextes de pratique d'activités physiques Interagir dans divers contextes de pratique d'activités physiques	X	X	X	

Arts plastiques	Créer des images personnelles Créer des images médiatiques 70%	X	X	X	Exercices, Travaux pratiques Projets SAÉ
	Apprécier des images 30%		X	X	

Commentaires

Veuillez vérifier quotidiennement l'agenda de votre enfant.
Périodes de récupération offertes par les enseignants.
Avoir toujours son matériel en classe est une pratique gagnante!

Commentaires sur les apprentissages

Dans chacune des disciplines, un espace est prévu dans les bulletins pour communiquer, au besoin, des commentaires liés aux forces, aux défis et aux progrès de votre enfant. De plus, différents moyens pourront être utilisés en cours d'année pour favoriser la communication avec vous :

- *Annotations dans l'agenda scolaire*
- *Appels téléphoniques*
- *Courriels*
- *Feuille de route*
- *Suivi d'agenda*

Autres commentaires

La compétence suivante fera aussi l'objet de commentaires inscrits dans le bulletin :

- Étape 3 : *Organiser son travail et savoir communiquer*

Précision

Si des changements importants sont apportés en cours d'année à ce qui est prévu en matière d'évaluation des apprentissages de votre enfant, nous vous en informerons. Pour obtenir plus d'informations au sujet de l'évaluation, n'hésitez pas à consulter l'enseignant de votre enfant.

Nous vous rappelons également les communications officielles que vous recevrez durant l'année :

Étape	Période	Date -Remise du bulletin	Modalité -Transmission du bulletin
Première communication écrite autre que le bulletin		<i>10 octobre 2016</i>	<i>Poste</i>
1	29/08 au 04/11	<i>24 novembre 2016</i>	<i>Rencontre de parents</i>
2	07/11 au 03/02	<i>16 février 2017</i>	<i>Rencontre de parents</i>
3	06/02 au 22/06	<i>2 juillet 2017</i>	<i>Poste</i>



Commission
scolaire
de Montréal